

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HARRINGTON

**REGLEMENT NUMERO 192-01-2021  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE  
NUMÉRO 192-2012, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE  
MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS  
RELATIVES AUX BÂTIMENTS OU  
CONSTRUCTIONS TEMPORAIRES AUTORISÉS  
AINSI QUE CERTAINES DISPOSITIONS  
RELATIVES A LA SÉCURITÉ DES PISCINES  
RÉSIDENTIELLES**

Il est statué et ordonné, par règlement du Conseil  
de la Municipalité, comme suit :

SECRET  
2015-2016  
SECRET

SECRET  
2015-2016  
SECRET

SECRET  
2015-2016  
SECRET

SECRET  
2015-2016  
SECRET

